

# La difficile évaluation des étudiants en art

Avec l'uniformisation des cursus, les écoles d'art sont poussées à clarifier leurs critères d'admission et d'évaluation.

TEXTE | *Matthieu Ruf*

«Je doute de toute évaluation», disait Man Ray à propos de la peinture. Le célèbre avant-gardiste américain n'a pas trop eu à s'y frotter: la seule école d'art qu'il ait jamais fréquentée était la Ferrer Modern School, une institution anarchiste. Des évaluations, pourtant, les étudiants en art d'aujourd'hui en vivent à tout moment: jurys d'admission, examens théoriques, démonstrations pratiques... Or, de toutes les disciplines de la formation supérieure, l'enseignement des arts est sans doute celui qui suscite le plus de méfiance à ce sujet. Comment juger de la qualité d'un travail créatif?

«On dit souvent que la créativité d'une personne ne s'évalue pas. Mais oui, elle peut s'évaluer!» sourit Denis Berthiaume. Ce spécialiste en psychologie appliquée à l'apprentissage est, depuis début 2014, vice-recteur de la HES-SO chargé de la Qualité. «Il faut faire la part des choses. En musique, par exemple, comprendre une partition, c'est un critère cognitif. On peut juger si c'est juste ou faux, comme du doigté ou de la façon de pincer les cordes d'un violon, critère psychomoteur. Mais dès qu'on entre dans les critères affectifs, c'est-à-dire les valeurs, les attitudes, les préférences, très présents dans le domaine artistique, on ne peut plus dire «c'est juste ou c'est faux», sous peine de se faire taxer de prosélytisme. C'est là qu'on entre dans une grande subjectivité.» Pour le vice-recteur,

«le but, en théorie, consiste à limiter l'influence du sentiment personnel de l'évaluateur. En l'incluant, comme un critère parmi d'autres, dans une grille d'évaluation, afin d'éviter de tout mélanger.»

Dans les faits, les pratiques varient beaucoup. A la Haute Ecole de Musique de Genève - HEM-GE, on n'utilise pas une telle grille d'évaluation: les jurys des auditions délibèrent oralement, et s'accordent sur une note, en considérant les compétences comme un tout. «Un bon jury doit être capable de verbaliser son appréciation, en tenant compte des compétences techniques, comme de la manière dont l'étudiant sert le compositeur ou de son rayonnement sur la scène. Et ce, sans tomber dans un jugement de la personnalité de l'étudiant, explique Xavier Bouvier, coordinateur de l'enseignement. Mais il reste parfois difficile de séparer ces différents aspects, c'est pourquoi nous préférons une évaluation globale.»

Notes, jurys, exigences: en musique classique, les procédures existent depuis longtemps. Pourtant, souligne Xavier Bouvier, un changement est apparu ces dix dernières années: «On demande désormais aux étudiants d'écrire un texte de réflexion, sur le répertoire et sur leurs choix artistiques, qu'ils doivent expliciter.» Avoir conscience de ce que l'on fait: voilà une

Pour Valérie Mavridorakis, on ne peut pas appliquer les mêmes critères d'évaluation dans le domaine de l'art que dans celui de la gestion ou de la santé.



La version complète  
de la revue est en vente  
sur le site  
[www.revuehemispheres.com](http://www.revuehemispheres.com)

façon d'être plus transparent, à soi et aux autres. Outre ce type de mémoire de fin d'études, les écoles d'art adoptent pour cela différentes stratégies. Dans les arts plastiques, comme à la HEAD - Genève, on insiste pour que l'étudiant inscrive son travail dans le contexte artistique, qu'il cite des références, et puisse les justifier. En théâtre, la Haute école de théâtre de Suisse romande - La Manufacture, à Lausanne, tente de constituer le groupe d'élèves le plus soudé possible, de les inviter au dialogue permanent, par un débriefing à la fin de chaque semestre et, pour chaque atelier, par un entretien individualisé avec l'enseignant.

Outre la créativité, l'engagement, la curiosité, la cohérence, critères les plus fréquents, c'est aussi la conscience de soi, la capacité d'autocritique et de recul sur soi-même qui sont désormais exigées, et encouragées. Delphine Rosay, coordinatrice des bachelor et master à la Manufacture et ancienne comédienne, pose cependant un regard lucide sur cette politique. «J'ai fait l'école privée Serge Martin, à la fin des années 1980: on avait des retours des intervenants de manière très occasionnelle. J'aurais bien aimé vivre ces échanges de manière permanente. Mais, d'un autre côté, ma formation m'a donné une grande confiance.» Alain Guerry, diplômé du Bachelor en théâtre en 2013, confirme ce dernier point: «En dernière année, j'ai cessé de lire mes relevés de notes. Ils créent une tension qui dérange le travail, empêche d'être soi-même. On ne les comparait pas entre nous, ça aurait été minant.»

En outre, il existe des limites à la volonté de discuter, et de justifier, toute critique ou choix artistique: même en définissant chaque critère très précisément, une part de mystère, donc d'ambivalence, demeure. Or c'est là, pour Valérie Mavridorakis, enseignante à la HEAD, la spécificité des écoles d'art, à préserver à tout prix: «Si on se met à appliquer les mêmes critères d'évaluation que dans une école de gestion ou de santé, ça ne peut pas coller. Les critères sont trop formels.» Et, à côté de l'exigence intellectuelle de distance critique sur sa propre pratique, le recours au critère de la créativité est non seulement inévitable, mais nécessaire: «Ce qui est très important, dans le

jugement, c'est ce qui vient de l'étudiant. Dans quelle mesure on se laisse surprendre et convaincre par la façon dont il change notre regard sur le monde.»

Au plus haut niveau, une fois les compétences inscrites dans les plans d'études acquises, c'est même la seule chose qui compte. Xavier Bouvier cite le cas du Master de soliste de la HEM-GE, très sélectif: «Le jury du concours est généraliste. Ce qui détermine le jugement, ce ne sont donc pas les compétences spécifiques de l'instrument, mais le rayonnement sur la scène, la présence scénique. Parfois, on vit ce moment d'examen comme un véritable concert, c'est-à-dire qu'on oublie qu'on est ici pour juger: on se laisse emporter par la prestation. Si c'est partagé par plusieurs personnes, c'est considéré comme très positif.» 》

## Trois cas d'école(s)

**En Suisse romande, depuis quinze ans, la bannière HES, mais aussi la réforme de Bologne ont induit une certaine uniformisation dans les écoles d'art publiques. Une accréditation est nécessaire pour pouvoir délivrer un bachelor ou un master. Mais, derrière cette façade, chaque discipline artistique sélectionne et juge ses adeptes à sa façon, en s'accommodant de ces nouvelles exigences formelles.**

### 1) Bachelor en musique, Haute Ecole de Musique de Genève.

Les auditions d'admission durent quinze minutes. Les cours étant individuels, une grande importance est accordée au couple prof-étudiant. «Le candidat indique le plus souvent chez quel professeur il aimerait travailler, et celui-ci l'accepte ou non à l'admission, explique Xavier Bouvier, coordinateur de l'enseignement. C'est un modèle traditionnel. Le lien qui les attache peut durer bien des années après les études.» Lors des auditions de fin de première et troisième années, c'est un jury de personnalités extérieures qui donne une note globale.

### 2) Bachelor en théâtre, Haute école de théâtre La Manufacture, Lausanne.

L'admission a lieu en deux tours; les candidats présentent des scènes. Lors du second, un stage probatoire d'une semaine, le jury examine certes les critères de jeu, comme la diction, mais surtout la disponibilité au travail et la curiosité, et cherche à constituer un groupe cohérent. En cours d'études, chaque atelier (voix, mouvement...) donne lieu à un entretien d'évaluation et à une note. Sont jugées les compétences sociales (respect, ponctualité), ciblées (liées à chaque atelier) et «l'engagement», le critère le plus subjectif.

### 3) Bachelor en arts visuels, HEAD, Genève.

Admission sur dossier et entretien. Chaque semestre, l'étudiant présente son travail à un jury (ses professeurs plus des artistes ou théoriciens extérieurs), qui apprécie son implication et sa curiosité, mais aussi la pertinence de la forme par rapport au fond, de l'intérêt du sujet traité en regard du contexte culturel. Sur cette base, l'étudiant réussit, passe en «remédiation» (examen de rattrapage) ou échoue. Il peut tout à fait obtenir les crédits à la suite d'un jury très sévère, si celui-ci considère que l'engagement était suffisant.